

# KAYAK-CANOË

## Introduction : la fonction des protocoles actifs de sécurisation des scolaires (P.A.S.S.) :

**Ils visent à définir les conditions dans lesquelles une séance ou une leçon peut respecter les principes et les règles de sécurité active et passive maximales.**

Ils visent à aider les enseignants d'E.P.S. à encadrer les sports de nature dans l'enseignement disciplinaire, dans l'animation des activités de l'Association sportive, des Sections Sportives Scolaires, des enseignements relatifs aux formations qualifiantes concertées et tout autre dispositif recourant aux sports de nature.

En conséquence, ils ne doivent pas être perçus comme une entrave ou une contrainte à la pratique professionnelle mais plutôt comme une ressource devant alimenter des gestes professionnels déjà confirmés chez certains ou à adopter pour ceux qui en seraient dépourvus. Dans ce sens, ils doivent permettre le plein déploiement des potentialités éducatives portées de façon irréductible par les activités de pleine nature.

L'idée centrale de toute démarche commune à ces activités, est de permettre d'éduquer les élèves, futurs citoyens pratiquants les sports de nature, à la prise de risque calculée et réfléchie dans l'engagement raisonné dans la pratique de chacune de ces spécialités.

Elle suppose que les élèves puissent être confrontés ou plus exactement « exposés » à des situations présentant un risque subjectif réel dans des conditions de sécurité drastiques contrôlées de façon permanente par l'enseignant.

Pour l'enseignant, le partage de l'attention et l'absence d'un contrôle visuel permanent direct sur les élèves, exigés par les contraintes des lieux de pratique de pleine nature et la nature même de l'activité de déplacement, exigent de sa part d'être en permanence au sommet de la chaîne de contrôle. Elle ne doit jamais lui échapper. Toute rupture dans cette chaîne de contrôle engage totalement sa responsabilité professionnelle.

La notion de chaîne de contrôle, comme celle de chaîne de sécurité, génère deux conséquences :

- sa résistance dépend de son maillon le plus faible. L'accidentologie dans les sports à risque nous enseigne ici que les comportements des usagers sont les premiers responsables des accidents. A l'école, dans les activités physiques à risque, cela revient à reconnaître ipso facto que les élèves incarnent ce maillon faible par nature : ils sont là pour apprendre, leur compétence sont en cours de construction, et pour reprendre l'expression de M. Durand, la spécificité de cet apprentissage réside dans le paradoxe suivant : "ce qu'il faut apprendre à faire, il faut le faire pour l'apprendre". Il construit des compétences dans des environnements plus ou moins impressionnants mais forcément marqués émotionnellement. Ce marquage émotionnel peut altérer plus ou moins fortement le jugement, la décision donc la prise de risque réfléchie car le rôle facilitateur des émotions ne le devient qu'avec l'expertise et l'expérience.
- Cette chaîne suppose également une série de contrôles partagés. Ils peuvent opérer de plusieurs façons. Dans les deux modes opératoires possibles, soit l'enseignant est en deuxième rideau du contrôle (les élèves contrôlent dans l'ombre d'un contrôle professoral permanent, donc sous le regard avisé et scrupuleux de l'enseignant qui regarde le respect de la chronologie des opérations mais aussi leur nature donc leur maîtrise); soit il est en bout de chaîne (les élèves font ensemble puis se soumettent volontairement au contrôle de l'enseignant quand ils jugent que leur propre contrôle est achevé).

L'autonomie à l'école, précisément dans les activités à risque, et en ce domaine plus qu'en tout autre, n'est toujours que relative. L'autonomie peut être vue comme une balance "dépendance-indépendance" des élèves que l'enseignant doit peser pour l'équilibrer en permanence. Cette perspective rend visible le fait que l'indépendance des élèves n'est jamais totale vis à vis de l'enseignant qui en conserve, par sa mission, la responsabilité. Nous parlerons donc dans les activités à risque « d'autonomie surveillée ». Dans le cadre scolaire, même quand les compétences sont reconnues et attestées (exemple des passeports et autres brevets de sécurité validés par l'enseignant), les élèves évoluent dans cette autonomie surveillée donc obligatoirement contrainte. Tous les protocoles de sécurité (avec l'activation de la notion de cordée, d'encordement mutuel pour faire vivre en actes une co-responsabilité dans un co-contrôle soumis à l'enseignant avant de démarrer) vont dans ce sens.

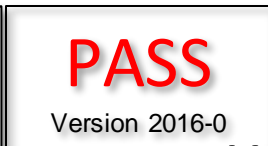
*N.B. En conséquence, placer un élève au sommet de cette chaîne de contrôle sous prétexte d'autonomie est ABSOLUMENT irrecevable dans les activités à RISQUE, qui sont tout sauf neutres, sur les plans émotionnel, personnel et sécuritaire.*

Dans cette perspective, la délégation ou la dévolution accordée à des élèves responsables et responsabilisés ne peut se comprendre que dans le cadre d'une construction explicitement progressive d'une autonomie qui restera « surveillée » dans le cadre scolaire. Ce qui revient à dire, qu'en aucun cas, l'élève ne peut se substituer à l'enseignant dans un contrôle nécessaire à la pratique en sécurité.

Enfin, ces protocoles de sécurité résultent de l'analyse de l'accidentologie dans les sports de nature et des retours de la cellule juridique du rectorat sur des cas concrets.

Ils ont été conçus pour rester évolutifs après que leur valeur d'usage ait été testée in situ avec les élèves. Ils présentent volontairement deux niveaux d'écriture : des recommandations générales de sécurité d'une part ; des préconisations relatives aux techniques de sécurité elles-mêmes d'autre part. Ces protocoles actifs de sécurité scolaire, comme document d'accompagnement des pratiques professionnelles, ont vocation à proposer dans leurs versions ultérieures, ces deux niveaux d'écriture pour toute activité qui les rendent nécessaires, à l'image des premières propositions formulées en escalade.

Nous tenons à remercier les professeurs de sport du CREPS Rhône-Alpes (Site de Vallon Pont d'Arc) et du Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN) ainsi que les cadres techniques de certaines fédérations délégataires pour leur contribution experte dans l'élaboration, à partir de regards croisés, du contenu de ces protocoles. Ce document témoigne d'une collaboration inter-ministérielle riche, féconde et vouée à le rester.

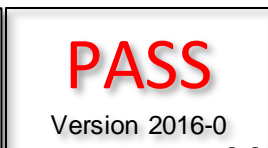


# KAYAK-CANOË

## Préambule :

Une première déclinaison du protocole est déclinée en commun pour les activités nautiques. Il doit pouvoir se décliner sur les différents sites de pratiques.

Activité	Avant le départ	Pendant l'activité
Activité nautique	<p>-Avoir une plage horaire d'activité d'aisance</p> <p><b>Prérequis élève :</b></p> <p>-Savoir nager</p> <p>-Connaissance du niveau de pratique élève</p> <p><b>Lieu de pratique :</b></p> <p>connaissance, prise d'information poussée des risques spécifiques du lieu de pratique (échange, site collaboratif, document type sur le lieu de pratique)</p> <p>Règles de pratiques du site, connaissance du fonctionnement</p> <p>Protocole de secours</p> <p>Qualité du site, de l'eau danger du milieu</p> <p><b>Matériel :</b></p> <p>-bateau de sécurité</p> <p>-Equipement de sécurité de la personne, -tenue de navigation de la personne</p> <p>-Embarcation</p> <p>Adaptation du matériel au niveau de pratique</p> <p><b>Décision de mise en activité :</b></p> <p>-Météo, niveau d'eau</p> <p>-garder le choix d'annulation au dernier moment</p> <p>-séance de repli information auprès de l'établissement (si besoin)</p> <p>changer de parcours, séance hors pratique</p> <p>décision d'annulation</p> <p>-Avant</p> <p>-Heures précédentes</p> <p><b>-Gestion de l'espace et du</b></p>	<p><b>-Vérification et co vérification :</b></p> <p>- in situ du matériel mis à disposition</p> <p>-de l'équipement des élèves</p> <p><b>Rappel des consignes de sécurité de la sortie</b></p> <p>Code de communication du groupe</p> <p>Protocole de sécurité,</p> <p>Organisation du regroupement</p> <p>Contrôle visuel de l'ensemble des pratiquants</p> <p>Temps de regroupement réguliers.</p> <p>Règle de circulation, savoir s'arrêter, rejoindre le bord</p> <p>Explication du déroulement de la leçon.</p> <p><b>Adaptabilité permanente</b></p> <p><b>Forme de prise d'information</b></p> <p>spécifique par activité</p> <p>(sillage, rapide</p> <p><b>Apprentissage du dessalage</b></p> <p><b>Restitution de l'information</b></p> <p>- site,</p> <p>- matériel</p> <p><b>(Choix d'urgence)</b></p> <p>Contact radio avec la terre, chef de base...</p>



# KAYAK-CANOË

	<b>temps dans la préparation de la séance</b> Prévoir et s'adapter <b>-Encadrement complémentaire si besoin</b>	
--	---	--

## SECURISEZ en activités nautiques

**S**avoir nager

**E**quipement et embarcation adaptés (niveau de pratique, site de pratique)

**C**onnaissance du lieu de pratique (connaissance, re-connaissance)

**U**rgence (hiérarchiser)

**R**ester capable d'intervenir, relation avec la terre

**I**dentifier les risques

**S'**adapter dans le déroulement de la leçon

**E**stimation espace et temps (préparation de la leçon et vigilance dans son déroulement)

**Z**one d'évolution identifiée

### Présentation de l'activité Canoë-kayak

#### PREAMBULE

Le canoë-kayak, activité de la CP2, impose de faire des choix pour adapter son déplacement à des environnements variés et incertains.

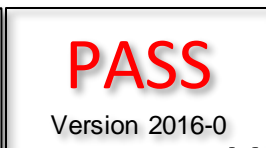
**Ce déplacement s'effectue en milieu naturel (ou assimilé) et demande de la part du pratiquant, un engagement de ses différentes ressources avec une prédominance pour la dimension affective. En effet, le risque perçu, la mise en jeu symbolique ou réelle de l'intégrité physique de l'élève conditionne cet engagement et donc ses futurs progrès.**

Ainsi naviguer en canoë-kayak revient à faire un projet de déplacement dans un milieu naturel varié et incertain en mobilisant des ressources motrices, cognitives, **affectives pour gérer simultanément la propulsion, la direction et l'équilibration de son embarcation.**

**Dans ce cadre s'inscrivent un certain nombre de connaissances, capacités et attitudes indispensables aux enseignants pour faire pratiquer les élèves en toute sécurité :**

Le milieu naturel de pratique (eau calme, eau vive, mer) impose une attention particulière aux informations **météo. L'équipement personnel des élèves devra être adapté aux conditions de pratique (froid, soleil...).**

Le déplacement en Canoë-Kayak s'apparente à un cheminement qui peut conduire à **un certain isolement. Il implique une gestion du temps et de l'espace spécifique (prévoir des temps de regroupement et de retour plus longs...).**



# KAYAK-CANOË

Une attention particulière doit être portée à l'équipement des pratiquants, l'équipement de secours et aux embarcations. Les sites d'embarquement et de débarquement doivent être vérifiés (accessibilité, propriétés...)

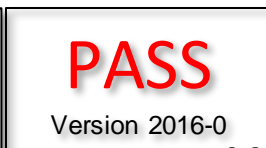
La notion d'engagement émotionnel, fait partie intégrante de l'activité et peut avoir des répercussions qui conditionnent les comportements des élèves. La peur de l'eau, l'équilibre précaire, le simple fait d'embarquer peut être vécu comme une épreuve. De ce fait, les situations proposées doivent être en adéquation avec les ressources des élèves.

## Dans les heures qui précèdent la pratique

- **Consulter les prévisions météorologiques et se renseigner sur les conditions réelles de pratique** (ex : niveau d'eau pour une pratique en rivière, force du vent pour une pratique en eau plate, état de la mer, température ressentie sur site...) :
  - Valider le programme prévisionnel si les conditions sont favorables.
  - Le modifier si les conditions sont moins favorables que prévues (ex : choisir un parcours plus adéquat, choisir une zone davantage abritée...).
  - Renoncer si les informations recueillies sont défavorables.
  -
- **Préparer/choisir des embarcations adaptées au gabarit de chacun des élèves.**
- **Communiquer, avant de partir, le lieu de pratique et de l'horaire prévisionnel de retour.**

## AVANT la pratique

- **S'assurer que tous les élèves disposent du pré requis "savoir nager".**  
Pour s'assurer que les élèves disposent de cette compétence, l'enseignant s'appuie sur la validation du Savoir Nager (arrêté du 09/07/2016)
- **S'informer, connaître et savoir identifier les principaux dangers objectifs de chacun des milieux de pratique.** En eau calme : ensoleillement, vent, phénomènes météorologiques locaux.... En eau-vive : les dangers liés aux obstacles naturels ou artificiels, aux mouvements d'eau (rappel, drossage, siphon...)... En mer : les courants, le vent, les reliefs, les autres usagers.... S'informer sur les prévisions météorologiques et se former pour lire le milieu (mouton, houle...) de façon à anticiper son évolution.
- **Choisir un site de pratique adapté :**  
Connaître les spécificités du site, du parcours, de la zone d'évolution. Veiller à ce que le site choisi soit adapté aux compétences des élèves.  
Se renseigner, s'il le faut, auprès des acteurs locaux (associations, professionnels...). Consulter les topo-guides et/ou les sites collaboratifs spécialisés (ex : [www.eauxvives.org](http://www.eauxvives.org)). Se renseigner sur l'existence ou l'absence d'une réglementation spécifique (ex : zone autorisée, horaire d'accès...) et sur les règles de partage entre les différents usagers.  
Connaître les voies d'accès pour débarquer/embarquer (si besoin, contacter les propriétaires en amont).



# KAYAK-CANOË

Reconnaître, si besoin, le site, le parcours, avant d'y emmener les élèves.

**- Utiliser un matériel adapté aux conditions de pratique et aux pratiquants eux-mêmes :**

Les matériels et embarcations sont en bon état et sont bien entretenus. Ils permettent une pratique en toute sécurité. Le pratiquant est équipé de chaussures fermées et d'un gilet de sécurité dont la flottabilité est adaptée à son poids (Norme EN ISO 12402-5 pour le canoë-kayak. Norme EN ISO 12402-4 pour la pratique avec des embarcations gonflables). Le casque, conseillé pour une pratique en eau-vive dès la classe 1, devient obligatoire à partir de la classe 3. Il est conforme à la norme NF/EN 1385. Gilets et casques sont munis du marquage "CE". L'embarcation est équipée et aménagée pour flotter même pleine d'eau, en soutenant le poids de l'équipage et les charges embarquées. L'équipement intérieur protège le pratiquant des risques d'enfoncement et de coincement consécutifs à un choc. La conception de l'embarcation et l'équipement permettent une sortie facile du bateau. Le bateau est muni de systèmes de préhension (sauf embarcations de course en ligne et kayaks polo utilisés exclusivement sur eau plate).

Prévoir une tenue vestimentaire adaptée aux conditions de pratique (protection contre le froid, le soleil, le vent).

Prévoir, si les conditions l'exigent (ex : isolement, conditions hydrologiques), le matériel de sécurité nécessaire (ex : trousse de premiers secours, moyen de communication, corde de sécurité et couteau, sangle de remorquage, pagaie de secours...).

**- Anticiper les contraintes organisationnelles (gestion du temps).**

En fonction des sites choisis, établir un programme prévisionnel qui intègre les temps de transport, les temps d'activités et qui offre une "marge" dans le cas où une situation imprévue devait survenir (pouvoir s'adapter à une situation imprévue tout en restant "disponible" pour les élèves, concentré, "serein").

Veiller à ce que la constitution du groupe permette à tout instant d'assurer la sécurité des élèves. Le choix d'un effectif adapté est primordial. Une réduction du nombre d'élèves par cadre s'impose dès lors que les conditions de pratique et/ou d'encadrement deviennent plus exigeantes (ex : navigation en eau-vive, mer formée...).

Faire appel, le cas échéant, à un encadrement complémentaire qualifié. Cet encadrement, souvent local, représente un appui pour gérer les élèves et la connaissance du site de pratique. Cette organisation doit faire l'objet d'une convention entre le club et ou l'intervenant et l'établissement.

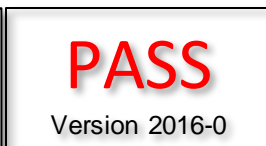
*Liens utiles :*

*Sites spécialisés et/ou collaboratifs (topos, infos en temps réel, niveau d'eau...) :*  
[www.eauxvives.org](http://www.eauxvives.org) , [niveaux en temps réel](#), [situation hydrologique des rivières](#), [vigicrue](#).

*Les clubs près de chez vous:* [liste des clubs de la Fédération Française de Canoë-Kayak](#).

-----  
**PENDANT la pratique**  
-----

- S'assurer, avant l'embarquement, que tous les élèves disposent de leurs équipements de sécurité et que ceux-ci sont bien ajustés (gilet, du casque si nécessaire, chaussures



# KAYAK-CANOË

fermées...). Vérifier qu'ils ont, ou qu'ils emportent, une tenue ou des accessoires adaptés aux conditions de pratique (ex : coupe-vent, protection solaire, tenue adaptée à l'eau froide...). S'assurer que les embarcations sont bien adaptées aux gabarits des élèves (forme, calages, réglages...).

- Énoncer les éventuelles règles de sécurité spécifiques au site de pratique. Rappeler, si nécessaire, les consignes sur la conduite à tenir en cas de dessalage (ex : s'extraire de l'embarcation puis nager en "position de sécurité\*" pour rejoindre la berge).

\* en eau-vive, position allongée, sur le dos, jambes vers l'aval, permettant d'éviter les chocs ou les risques de coincements.

- Pour l'enseignant ou le cadre accompagnateur, s'organiser dans l'espace de manière à voir tous les élèves du groupe :

- Voir et être vu de tous.
- Être en capacité d'intervenir auprès de chacun des élèves composant le groupe. Être capable de hiérarchiser les urgences.
- Des arrêts réguliers et des regroupements fréquents favorisent la capacité d'intervention évoquée ci-dessus.

- Pendant la navigation, s'inscrire dans une démarche d'anticipation :

- Identifier, à l'avance, les obstacles ou zones favorables aux arrêts/regroupements. Adapter le cheminement en fonction des informations recueillies (ex : naviguer dans une zone protégée du vent, éviter un obstacle sur la rivière, contourner une zone de vagues en mer...).

- Organiser le convoi en identifiant un ouvreur, un serre file, et des référents intermédiaires si nécessaire.

- Après la navigation :

- Signaler des dangers nouveaux si cela s'avère utile (ex : mettre à jour un topo collaboratif ou ajouter un commentaire sur le parcours navigué).
- S'assurer de l'entretien régulier du matériel utilisé (réparations si nécessaires ou informer le responsable du matériel).

## SECURISEZ en CK

**S** : SAVOIR NAGER

**E** : Exigence dans la préparation et la conduite des sorties

**C** : Connaître le lieu de pratique et les caractéristiques du milieu

**U** : Urgences, hiérarchiser les interventions

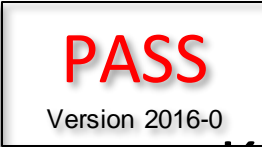
**R** : Reconnaissance / rester capable d'intervenir

**I** : identifier les risques objectifs, subjectifs

**S** : S'adapter en permanence

**E** : Estimation et gestion de l'espace et du temps

**Z** : Zone de travail adaptée



# KAYAK-CANOË



*Remerciements à **Vincent Astier** (Lyc de Die), **Alexandre Pons** (Clg de St Sauveur de Montagut), **Nicolas Dethève** (Clg du Chatelard) enseignants EPS de notre académie.*

PASS